

ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LE DOMAINE DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Clubs de lecture et lectures à voix haute
Leçons de littérature
Résidences d'écrivains
Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle
Quinzaine de la librairie pour les lycéens

Pour donner aux jeunes l'envie de lire, la Région développe des actions éducatives autour de la lecture : Les clubs de lecture et la lecture à voix haute, les Leçons de littérature, les résidences d'écrivains, le Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, et la Quinzaine de la librairie pour les lycéens.

OBJECTIFS

- Inciter à la lecture chez les jeunes.
- Découvrir la littérature.
- Développer une relation vivante à la lecture et à l'écriture, grâce à la rencontre des auteurs.
- Se familiariser avec les métiers et espaces du livre, en bibliothèque et en librairie.
- Valoriser le rôle social des clubs de lecture
- Accompagner les élèves dans la pleine maîtrise de l'expression orale
- Mettre en avant le rôle culturel du centre de documentation et d'information

DESCRIPTION DES DISPOSITIFS

- **Clubs de lecture et lectures à voix haute** : A l'initiative des lycéens accompagnés par un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique, les clubs de lecture, inscrits de façon pérenne dans la vie scolaire, ont vocation à créer dans les lycées de nouveaux foyers de culture, de partage et de sociabilité. L'aide régionale d'un montant annuel de 3 000 € maximum, permettra l'organisation d'interventions d'écrivains et de professionnels du livre ainsi que l'acquisition d'ouvrages.
Le programme régional de lectures à voix haute sera engagé parallèlement par les services de la Région à l'attention de tous les lycées franciliens. Les lectures viendront ponctuer l'activité des clubs ou promouvoir leur lancement.
- **Leçons de littérature** : Des auteurs viennent donner des conférences sur les enjeux de la littérature devant 3 à 5 classes au sein d'un même établissement scolaire. La conférence est suivie d'un échange avec les lycéens. Elle est l'occasion de développer un partenariat avec une bibliothèque de proximité. Objectif : inciter les jeunes à découvrir l'univers d'un auteur, son travail d'écriture, ses lectures, ses sources d'inspiration... Chaque année, 100 lycées et une cinquantaine d'auteurs participent à l'action.
- **Résidences d'écrivains** : Il s'agit d'associer un auteur ayant un projet d'écriture, à un lycée, pour une durée de 2 à 10 mois, autour d'un projet favorisant une relation vivante des lycéens à la création littéraire. La résidence donne lieu au versement par la Région d'une bourse à l'auteur. Une subvention peut également être votée à destination du lycée pour la mise en œuvre d'actions dans le cadre de la résidence. Le projet de résidence doit être élaboré et présenté conjointement par le lycée et l'auteur.
- **Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle** : Ce prix propose chaque année à 1 200 jeunes d'aller à la rencontre de la littérature contemporaine et d'élire leurs lauréats. Il s'accompagne d'initiatives pilotées par des bibliothèques et librairies franciliennes (lectures, ateliers d'écriture, rencontre avec les auteurs, etc.). La Région invite les jeunes pour la remise des prix aux auteurs lauréats et offre à chaque élève un chèque-lire d'un montant de 18 €.
- **La Quinzaine de la librairie pour les lycéens** : La Quinzaine de la librairie pour les lycéens est une action qui se déroule chaque année en mai dans une cinquantaine de librairies indépendantes franciliennes pour permettre aux lycéens de pousser la porte d'une librairie et d'y rencontrer un auteur. Au terme de chaque rencontre, la Région offre un chèque-lire d'une valeur de 18€ aux lycéens des 50 classes participantes.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITE

En fonction de l'action concernée, peuvent demander d'y participer les enseignants ou représentants des équipes éducatives des lycées et CFA d'Île-de-France et des organismes de formation professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, les responsables de librairies, de bibliothèques ou de médiathèques.

Ces actions s'adressent à des classes entières à l'exception des clubs de lecture nécessitant au moins 10 inscrits. Peuvent participer les lycées publics ou privés sous contrat Éducation nationale ou Enseignement agricole, avec des classes de 2de, 1re ou terminales, toutes séries (pour le prix littéraire, outre les lycées publics ou privés, peuvent aussi participer les centres de formation d'apprentis, avec des classes de niveau V, IV et III et les organismes de formation professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans).

MODALITE DES ACTIONS

Chaque action a ses propres modalités de fonctionnement.

- Les clubs de lecture et les lectures à voix haute : service EAC, Direction de la culture, clubsdelecture@iledefrance.fr
- Les Leçons de littérature : service EAC, Direction de la culture, Laurent Billia, laurent.billia@iledefrance.fr
- Les résidences d'écrivains : service EAC, Direction de la culture, Vania Marty, vania.marty@iledefrance.fr
- Le Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle : service EAC, Direction de la culture, Laurent Billia, laurent.billia@iledefrance.fr
- La Quinzaine de la librairie pour les lycéens : service EAC, Direction de la culture, Laurent Billia, laurent.billia@iledefrance.fr

INSCRIPTION

[Leçons de littérature | Région Île-de-France \(iledefrance.fr\)](http://www.iledefrance.fr)

[Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle | Région Île-de-France \(iledefrance.fr\)](http://www.iledefrance.fr)

<https://www.iledefrance.fr/la-quinzaine-de-la-librairie-une-rencontre-litteraire-dans-les-lycees>

<https://www.iledefrance.fr/programme-de-residences-decrivains>

<https://www.iledefrance.fr/soutien-regional-aux-clubs-de-lecture-et-la-lecture-voix-haute-dans-les-lycees>

<https://www.iledefrance.fr/soutien-regional-aux-clubs-de-lecture-et-la-lecture-voix-haute-dans-les-lycees>